

Je tiens à remercier l'honorable représentante d'Hamilton-Ouest surtout pour les aimables propos qu'elle a eus à l'adresse des deux joyaux de mon ministère, des deux femmes distinguées qui sont assises ce soir en face de moi et qui sont les premières employées du service public à prendre place en même temps sur le parquet de la Chambre.

L'honorable député de Danforth a soulevé la question des revenus maximums. Je me demande si nous pourrions conférer à ce sujet lui et moi, ce soir ou demain, afin de chercher une solution au problème. Je pense que la discussion de ce soir a été très fructueuse et je suis sûr qu'elle aura d'excellents résultats.

M. Green: Puis-je poser une question inspirée par la réponse du ministre? A-t-on jamais tenté de négocier un traité de réciprocité avec le Royaume-Uni au sujet du paiement de la pension aux citoyens âgés qui émigrent d'un pays à l'autre?

L'hon. M. Martin: J'avais oublié la question. Je prie l'honorable député de m'en excuser. Je ne crois pas avoir oublié bien des détails dans mon exposé général. Nous avons beaucoup pensé à cela et nous avons eu à ce sujet des entretiens avec les autorités du Royaume-Uni. Tout récemment, un de nos fonctionnaires était présent à une conférence où cette question s'est discutée. Les difficultés sont grandes en raison des différences entre les divers projets, mais je peux assurer mon honorable ami que nous accordons notre attention à ce problème. En réalité, un de nos fonctionnaires partira la semaine prochaine pour participer à une conférence du Royaume-Uni. On verra quelles perspectives s'offrent à cet égard. De toute façon, on s'en occupe sérieusement.

M. Barnett: A la demande du ministre, j'ai consenti hier soir à retarder l'exposé d'un problème que je m'étais promis de soulever au cours de la présente session. Je veux parler d'une allocation de guide qui serait versée aux aveugles sans évaluation préalable des ressources. Je n'en ai pas encore parlé cette session-ci sauf une fois à l'appel de l'ordre du jour quand j'ai demandé au ministre s'il songeait à présenter une mesure à cette fin au cours de la session. Comme en fait foi la page 4717 du hansard, il a alors répondu:

Mon honorable ami sait que ces questions sont toujours à l'étude. La marche du débat, et autres considérations y seront pour beaucoup.

Je ne connais pas le point de vue du ministre sur les progrès du débat depuis ce moment-là et ne sais pas exactement ce dont il a été question au cours de ce prolonge-

[L'hon. M. Martin.]

ment d'examen. Toutefois je reconnais qu'à la suite de la déclaration faite par le premier ministre quand on a demandé quelles étaient les intentions du Gouvernement quant à la présentation de nouvelles mesures législatives cette session-ci, il est évident qu'il est peu probable que le ministre ait l'occasion de présenter cette mesure législative, ce que, j'en suis sûr, il aimerait beaucoup faire.

Comme la plupart des honorables députés le savent sans doute, à la suite de la publicité qui a été faite à ce sujet, l'Institut national canadien pour les aveugles et le Conseil canadien des aveugles ont lancé un appel conjoint en faveur de cette amélioration précise de la loi canadienne sur les aveugles. L'une des raisons qui m'ont incité à dire personnellement quelques mots là-dessus est que j'ai eu l'automne dernier l'occasion et l'honneur, qui, cette fois du moins, n'a été partagé par aucun autre député de la Chambre, d'assister un soir pendant quelques heures à la convention nationale du Conseil canadien des aveugles et d'en entendre les délibérations qui se déroulaient à Victoria, pas très loin de chez moi.

Je tiens à dire que, s'il se présente que cette convention soit tenue une autre fois dans une autre région du Canada, tout honorable député de la Chambre ne regretterait pas le temps qu'il passerait à assister à cette convention. J'ai trouvé que c'était plutôt inspirant de voir un congrès mené par des gens qui ne peuvent jouir du privilège de se voir les uns les autres. Le président semblait reconnaître chaque délégué par sa voix et le congrès a été dirigé avec ordre, et de fait d'une façon très ordinaire. J'ai été énormément impressionné par le courage des gens qui étaient là. Par ailleurs, j'ai compris, comme jamais auparavant, quels handicaps rencontrent les aveugles devant toutes les choses ordinaires que la plupart d'entre nous considèrent comme allant de soi dans le train-train journalier.

Pour ces raisons, comme je l'ai dit au début de mes remarques, je me suis promis,—je n'ai certes pas pris cet engagement avec tous les participants au congrès,—qu'au cours de la session je parlerais de la nécessité de la mesure en cause.

Ce soir, surtout depuis que plusieurs postes font l'objet d'une discussion d'ensemble, notre débat a porté sur une foule de sujets, touchant la nécessité de diverses formes de pensions et d'aide pour les victimes d'impotence partielle ou complète, mais la discussion n'aurait certes pas été complète si l'on n'avait parlé de l'urgente nécessité de ladite mesure qui, au regard des autres dont nous avons traité, n'entraînerait pas de grosses dépenses.